

CFPE

Concertation et Facilitation
de Projets Environnementaux



Compte-rendu de la permanence publique

Territoire de Marnes

Vendredi 11 juin - Projet éolien de Marnes

SOMMAIRE

I. Préambule	3
II. La concertation du projet de Marnes	3
III. La permanence publique de Marnes	4
III.1 Introduction	4
III.2 La disposition de la salle	4
III.3 Le déroulement de la permanence publique.....	8
III.4 Les apports de la permanence publique au projet.....	10
IV. Les prochaines étapes du projet	11

I. Préambule

ENERTRAG¹ travaille à la réalisation d'un projet de parc éolien sur le territoire de la commune de MARNES dans le département des Deux-Sèvres.

ENERTRAG est un groupe industriel allemand familial, spécialisé dans la production d'électricité, uniquement à partir de sources renouvelables. Il est présent sur l'ensemble du cycle de vie d'un parc éolien. Ses activités débutent dès la conception du projet avec son équipe de développement, puis trouve les machines les plus adaptées du marché pour produire l'électricité. Il réalise ensuite la maîtrise d'œuvre avec la construction du parc éolien et est présent pendant toute la durée d'exploitation pour réaliser la maintenance du parc éolien à partir d'une de leurs bases de maintenance réparties sur l'ensemble du pays.

Localement, il mène des actions de pédagogie et de sensibilisation aux enjeux du développement durable. Les chefs de projets animent la concertation sur le terrain avec les acteurs locaux afin de concevoir un projet intégré au territoire, dans le respect des sensibilités spécifiques de chaque site étudié.

II. La concertation du projet de Marnes

Sur le projet du parc éolien de Marnes, ENERTRAG a mandaté le cabinet de concertation CFPE pour animer la concertation du projet.

Cette concertation se déroule pendant la phase d'études du projet. Elle sert à préparer des décisions qui seront prises par le développeur concernant le projet.

ENERTRAG et CFPE conviennent de débiter la concertation par une première phase d'écoute du territoire qui débute par la réalisation de deux permanences publiques sur le territoire de Marnes :

- Le vendredi 11 juin après-midi, objet du présent compte-rendu ;
- Le samedi 12 juin, matin.

¹ Également nommée le porteur de projet ou le développeur dans la suite de ce document.

III. La permanence publique de Marnes

III.1 Introduction

La permanence publique s'est déroulée le vendredi 11 juin 2021 de 17h00 à 19h00 dans la salle des fêtes de la commune de Marnes.

Les habitants et les élus de la commune d'accueil du projet sont avertis de la permanence publique par une lettre d'information distribuée dans les boîtes aux lettres une dizaine de jours avant (Cf. Annexe I) et reprise dans le cadre d'affichage de la mairie 7 jours avant.

Cette permanence publique a pour objet :

- De présenter le porteur de projet – ENERTRAG –
- De présenter la zone géographique dans laquelle le projet est possible ;
- De répondre à toutes les questions relatives au projet ou l'éolien en général ;
- De permettre des échanges directs entre le porteur du projet et les habitants du territoire.

Le porteur de projet, ENERTRAG, a également participé à la réunion. Il est représenté par :

- Marie RICH - Responsable du projet éolien de Marnes ;
- Guillaume GUEMARD – Responsable du territoire Ouest ;
- Brithany CAPA PAZ – Chef de projets ;
- Aurélie JERVAISE – Stagiaire assistante chef de projets.

Cette permanence publique est animée par Delphine CLAUX du cabinet CFPE.

III.2 La disposition de la salle

A l'entrée de la salle, se tient un premier espace composé de deux fois deux tables :

- Les deux premières tables sont celles d'accueil où sont présentes des feuilles d'émargement ainsi que des masques et du gel hydroalcoolique (dans le cadre du protocole sanitaire) ;

- Les deux autres tables mettent à disposition une documentation présentant le porteur de projet ENERTRAG et leurs références.



Figure 1 : Présentation du premier espace, à l'entrée de la permanence publique

Puis les participants peuvent se rendre dans un deuxième espace comprenant :

- Un premier roll-up présentant le porteur de projet et ses domaines d'intervention lors des grandes étapes de réalisation d'un parc éolien ;
- Deux tables présentant :
 - ✧ Un document présentant des données générales sur le développement d'un projet éolien ;
 - ✧ Les idées reçues sur l'éolien ;
- Accrochée au mur, une carte topographique, au format A2, situant géographiquement la zone du projet ;
- Un deuxième roll-up présentant le cycle de développement d'un parc éolien.



Figure 2 : Présentation du deuxième espace d'échange

Un troisième espace est à la disposition des participants. Il est constitué :

- Un roll-up présentant les valeurs qui animent le porteur de projet ;
- Accroché au mur, un document nommé « Mur d'expression » où les participants sont invités à s'exprimer à travers quatre questions, en disposant des post-it sur les espaces dédiés ;
- Deux tables présentant :
 - ✧ « L'éolien en 10 questions » publié par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie) ;
 - ✧ L'observatoire de l'éolien, publié par la FEE (France Energie Eolienne) ;
 - ✧ « 11 infographies pour comprendre l'énergie éolienne – Vent de transition » publié par la FEE (France Energie Eolienne) ;
 - ✧ Une présentation du porteur de projet ENERTRAG ;
- Accroché au mur, un document papier, au format A3, expliquant le rôle d'un mât de mesure, de façon pédagogique.



Figure 3 : Présentation du troisième espace d'échange

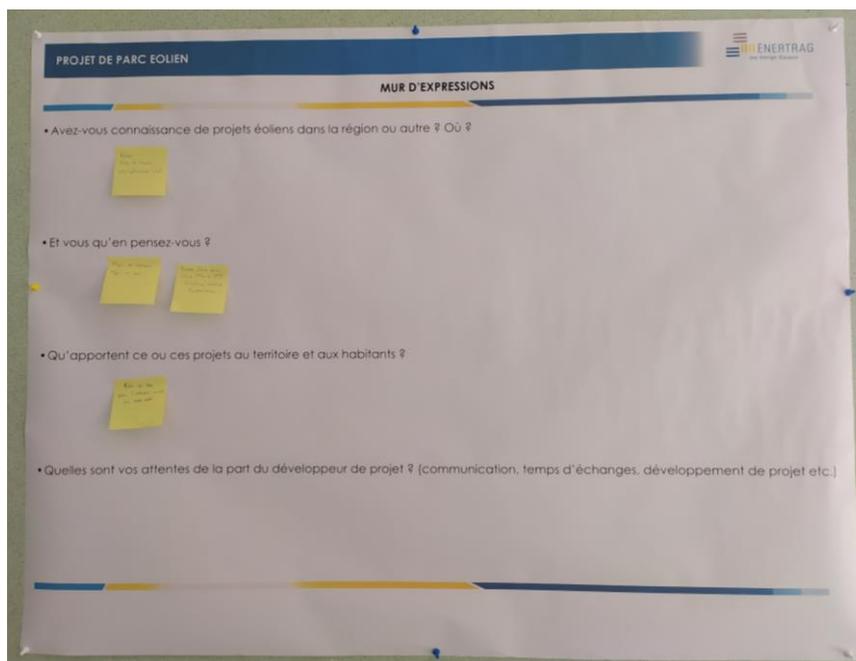


Figure 4 : Présentation du troisième espace d'échange

Au fond de la salle des fêtes, un espace permet également de poursuivre les échanges autour du projet de manière plus conviviale, dans le respect des gestes barrières. Des boissons non alcoolisées sont à destination des participants.

III.3 Le déroulement de la permanence publique

Les participants sont arrivés à la permanence publique, selon les horaires indiqués, de manière individuelle ou en petit groupe, de manière concomitante, formant ainsi un grand groupe. Elle accueille en totalité 27 personnes dont un tiers habite sur le territoire de Marnes.

A leur arrivée, les participants sont accueillis par le porteur de projet et l'animatrice. Ils sont invités ensuite à émarger avant d'échanger autour des trois espaces constitués, accompagnés de l'animatrice ou du porteur de projet. Certains participants, malgré le protocole COVID en place, refusent de signer la feuille d'émargement.

La majorité porte une attention toute particulière à la carte topographique affichée sur le mur (espace n°2) présentant la localisation de la zone du projet.

Les participants qui se rendent à la permanence viennent :

- Pour certains, chercher de l'information,
- Pour d'autres, exprimer leur crainte de ce projet, parfois avec beaucoup de colère ;
- Pour certains affirmer leur opposition à l'éolien, quel que soit le projet et sa localisation ;
- Pour d'autres, soutenir ce projet.

Quelques participants arrivent avec des feuilles : sur l'une d'elles il y a des questions et parfois les réponses, sur une autre, il s'agit d'une liste d'arguments expliquant qu'il n'est pas possible de réaliser un projet sur ce territoire.

Un participant, membre d'une association d'opposition d'un autre parc éolien en cours de développement, distribue un tract pendant cette permanence. Après un texte en noir et trois cartes expliquant qu'un projet éolien en « *Zone Naturelle d'Intérêt Reconnu est un critère déterminant pour le choix du site* », il est écrit en rouge : « *Selon ses propres déclarations, ENERTRAG n'a rien à faire ici. Rentrez chez-vous, merci* ».

L'ambiance est tendue et le dialogue parfois difficile, l'émotionnel prenant le dessus. Quelques rares personnes invectivent les animateurs.

Une majorité de participants expriment leur crainte de voir « *une destruction de leur paysage et de leur environnement* » et d'avoir une modification de leur cadre de vie dont ils soulignent la richesse avec :

- La bataille de Moncontour, le 3 octobre 1569, qui se tient lors de la troisième guerre de Religion. Elle oppose l'armée protestante de Gaspard de Coligny à l'armée royale catholique dirigée par Henri, duc d'Anjou, futur Henri III. La commune qui a accueilli cette bataille jouxte au Nord le territoire de Marnes ;

- Le cadre patrimonial environnant :
 - ✧ L'église de Saint-Jouin de Marnes ;
 - ✧ La tour de Moncontour,
 - ✧ Le château de Marnes,
 - ✧ L'église de Marnes

- La présence d'une zone Natura 2000 / Zone de Protection Spéciale (ZPS) au niveau de la zone du projet.

Certains craignent l'encerclement de leur village avec ce nouveau projet « *C'est la dose qui fait le poison* », un impact sur leur santé, une perte de la valeur immobilière de leur maison ou de leur gîte « *Nous avons mis 30 ans à construire cette vie et vous venez tout gâcher et vous vous en foutez !* », l'impact sur le tourisme, la peur qu'après leur construction, les éoliennes restent à la charge de la collectivité ou du propriétaire ...

Une défiance vis-à-vis des institutions est exprimée par quelques personnes, les plus virulentes. Ainsi, les rapports de l'ADEME sont décrits comme : « *des ramassis d'ignorants qui écrivent ce qu'on leur dit d'écrire là-haut* ». La ministre de la Transition Ecologique – Barbara POMPILI - est invectivée.

D'autres participants se disent déçus par la présence d'associations d'opposition à l'éolien qui « *ne sont pas représentatifs de la population et qui ne sont pas des personnes avec qui on peut avoir un échange constructif*. ». La perception d'éoliennes dans le paysage est acceptable « *les éoliennes ou les poteaux électriques vous savez...* ». Force est de constater que lors de cette permanence, la prise de

position en faveur du projet reste difficile face aux personnes qui expriment avec force leur opposition à ce projet. Certains participants le font tout de même.

L'ensemble des questions posées par les participants est classé par thème et présenté en annexe I du présent compte-rendu.

III.4 Les apports de la permanence publique au projet

Le porteur de projet ENERTRAG « met un point d'honneur à engagé, très en amont de ce projet éolien, le dialogue avec les habitants et élus de Marnes ». Cette première permanence a été l'occasion, pour les personnes qui s'y sont rendues, de s'exprimer sur le projet, de poser toutes leurs questions et de partager leur vérité et pour le porteur de projet, d'écouter leur parole.

Le porteur de projet ENERTRAG retient de cette permanence les craintes et les peurs de certains participants relatif à ce projet, du changement qu'il pourra représenter sur leur territoire s'il se fait en termes de cadre de vie et notamment :

- D'un point de vue visuel à la fois pour ceux qui y vivent de manière quotidienne mais également la peur que ce territoire ne soit plus attractif et n'attire plus de touriste. Ce territoire compte un patrimoine architectural riche comme l'église de Saint-Jouin de Marnes, la tour de Moncontour, l'église de Marnes et le château de Marnes et se situe sur un territoire touristique, un moins d'une heure de Poitiers.

- D'un point de vue auditif : de ne plus entendre les bruits auxquels ils sont habitués : les bruits du vent dans les feuilles, les chants des oiseaux ...

- D'un point de vue santé, la crainte que cette installation engendre des troubles de la santé dans un contexte sanitaire très sensible ;

- La maison qui représente souvent l'épargne – l'achat - d'une vie, perçue comme une sécurité financière, soit dévaluée ;

- Pour d'autres la peur d'une nouvelle technologie encore trop récente (une vingtaine d'années) pour connaître suffisamment les impacts sur la santé, l'économie ...

Par ailleurs, le porteur de projet retient également l'incompréhension de certains participants sur le lieu du projet :

- Dans une zone Natura 2000 - ZPS avec la crainte de voir des espèces d'oiseaux protégées comme l'Outarde se faire tuer par le projet et la crainte de voir disparaître de ce territoire cette espèce ;
- Sur un lieu de mémoire : le projet se tient sur un lieu de bataille historique de la troisième guerre des religions : la bataille de Moncontour.

Le porteur de projets note également que certains participants soutiennent cette nouvelle technologie décarbonée qui permet à la fois de produire de l'électricité tout en préservant notre planète et ses ressources.

Il regrette que lors de cette permanence que très peu d'habitants de Marnes se soient déplacés – seul un tiers des participants habite MARNES.

Le porteur de projet s'engage à l'issue de cette permanence à développer le projet que sur une partie de la zone de projet possible. Le secteur développé sera celui où les impacts sont les moins importants au regard du paysage, de l'écologie et du niveau sonore.

IV. Les prochaines étapes du projet

La permanence publique fera l'objet d'un compte-rendu rédigé par CFPE qui sera envoyé par mail à tous les participants qui ont laissé leur adresse Internet en émergeant et sera mis à disposition à la mairie.

Suite à cette permanence publique et la poursuite de l'écoute du territoire, les modalités de la concertation seront définies et communiquées à tous les habitants.